



FNATH
 Groupement de la Dordogne
 86, Avenue du Maréchal Juin
 24000 PERIGUEUX
fnath24@wanadoo.fr
 Tél. : 05 53 45 44 50
 Fax : 05 53 45 44 55
www.fnath24.org
www.fnath.org



Bon de commande

OUI, je veux tout savoir sur :

- LES MALADIES LIÉES À L'AMIANTE
- LES MALADIES PROFESSIONNELLES
- CANCERS & ENVIRONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

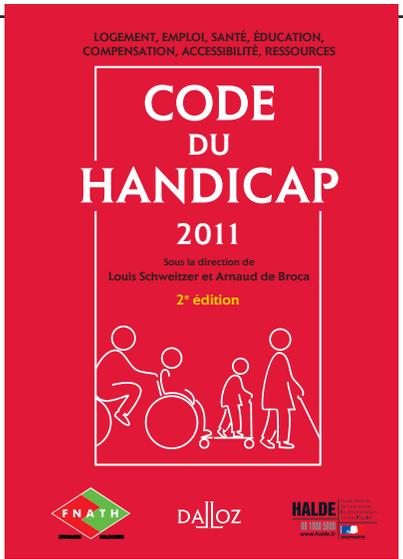
Code postal : Ville :

N° téléphone :

E-mail :

Nombre d'exemplaires.....

Bulletin à retourner à :
 FNATH, association des accidentés de la vie
 47, rue des Alliés - 42030 SAINT-ETIENNE CEDEX 2



Dirigée par le secrétaire général de la FNATH, en lien avec la nouvelle présidente de la HALDE, et rédigée en grande partie par les juristes de la FNATH, la deuxième édition du code du handicap est disponible en librairie. Actualisée, cette 2e édition a été entièrement revue : la partie sur la protection juridique, par exemple, tient compte des nouvelles dispositions applicables aux mineurs et aux majeurs. C'est également le cas de la partie consacrée à la scolarisation des enfants handicapés. Les conseils pratiques ont été vérifiés et actualisés, de même que les montants des allocations et pensions.

**Santé au travail
 dans les services
 à la personne :
 prévenir les risques
 professionnels**

Ateliers/Forums :
de 14 heures à 17 heures
THIVIERS :
jeudi 2 septembre 2010
 Maison des services - Espace Pierre BEYLOT
24800 THIVIERS
SARLAT :
mardi 14 septembre 2010
 La Maison de L'Emploi du Périgord Noir
 Place Marc Busson
24200 SARLAT

Santé au travail dans les services à la personne : prévenir les risques professionnels

Des ateliers/forums en Dordogne

La FNATH accompagne et conseille depuis 1921 les victimes du travail. Avec l'évolution des formes de travail et de services, de nouveaux risques et atteintes à la santé apparaissent. La FNATH est de plus en plus souvent contactée par des travailleurs dans les « services à la personne » : pénibilité du travail, horaires décalés, accidents de trajet, troubles musculo-squelettiques,...

Alors que la FNATH développe des partenariats à destination de ses adhérents sur les services à la personne (www.fnathservices.com), elle considère indispensable de se mobiliser sur les différents risques d'accidents et de maladies professionnelles de ces nouveaux types de métiers afin d'informer et de sensibiliser les salariés et acteurs du secteur d'activités du « Service à la personne ».

Dans le cadre d'une convention avec la DDTEFP de la Dordogne, la FNATH organise deux rencontres sous forme d'ateliers/forums en direction des salariés et acteurs (élus, bénévoles responsables) du secteur d'activités des « services à la personne ». Les prochaines journées auront lieu de 14 heures à 17 heures à Thiviers à la Maison des services et à Sarlat à la Maison de l'emploi du Périgord Noir. Ces rencontres sont gratuites et ouvertes à tous sur simple inscription.

L'objectif de cette action est de proposer des outils pratiques aux acteurs concernés permettant d'agir sur les enjeux de la Santé au Travail dans ce secteur d'activité en pleine expansion. L'appropriation par les acteurs des différents outils et méthodes pour réduire et éliminer les sources de risques peut également permettre l'amélioration de la qualité du service rendu. Les différents thèmes seront abordés par des intervenants acteurs de la prévention, de la santé, de la protection sociale et de l'accès aux droits.

Les intervenantes et les intervenants à domicile sont confrontés à la fois à des risques physiques et à des risques psycho-sociaux spécifiques. Si l'autonomie et l'utilité sociale sont citées au titre des sources de satisfaction des professionnels du secteur, les fréquents changements de lieux d'activité et de bénéficiaires des services multiplient les risques et génèrent une charge psychique importante pour ces salariés dont 99 % sont des femmes avec une moyenne d'âge de 45 ans. La réalisation de l'activité s'effectue dans des environnements différents, avec des outils et des produits chaque fois différents et suivant des consignes elles-mêmes différentes. Les savoir-faire de prudence sont d'autant plus difficiles à développer que ceux-ci doivent être adaptés à chaque situation spécifique de travail.

Accueil des participants

Intervenant : ANSP Dordogne

De 14H à 17H :

- La prévention, la méthode, les outils,
- les enjeux,
- les acteurs, les formalités et débat,
- les Risques routiers,
- les risques psychosociaux,
- les risques physiques.

- **Préfecture Dordogne-Sécurité Routière** :
2 rue Paul Louis Courier 24016 Périgueux
- **DIRECCTE Unité Territoriale Dordogne** :
2 rue de la Cité 24000 Périgueux cédex
- **ANSP Déléguée Territoriale 24** :
2 rue de la Cité 24000 Périgueux cédex
- **Chorum-Cides** :
Cité Mondiale 23, parvis des Chartrons 33 074 Bordeaux
- **DDE Dordogne** :
Cité Administrative 24016 Périgueux
- **CRAM Aquitaine** :
80 avenue de la Jallère 33000 Bordeaux
- **CPAM Dordogne** :
50 rue Claude Bernard 24000 Périgueux
- **MSA Dordogne** :
9 rue Maleville 24000 Périgueux
- **Service de Santé au Travail Périgueux** :
1 rue du Jardin Public 24000 Périgueux
- **Service de Santé au Travail Bergerac** :
46 avenue Président Wilson 24100 Bergerac
- **Centre de Gestion FPT Dordogne** :
1 Bd de Saltgourde 24000 Périgueux
- **LA MAIN FORTE** :
Rue J.Baptiste Delpeyrat 24200 Sarlat
- **FEPEM Aquitaine** :
93 rue Palais Gallien 33000 Bordeaux
- **FNATH Dordogne** :
86 avenue Maréchal Juin 24000 Périgueux
- **CAP SECUR** :
Rue Jean Brun - BP 771 - 24107 Bergerac
- **ARACT** :
67 rue Chevalier 33000 Bordeaux
- **UNIFORMATION SUD-OUEST** :
61 rue Minvielle 33001 Bordeaux cedex
- **OPCALIA** :
Maison de l'Entreprise 2 cours Fénelon 24000 Périgueux
- **AGEFOS-PME AQUITAINE** :
6, place du général Leclerc 24000 Périgueux